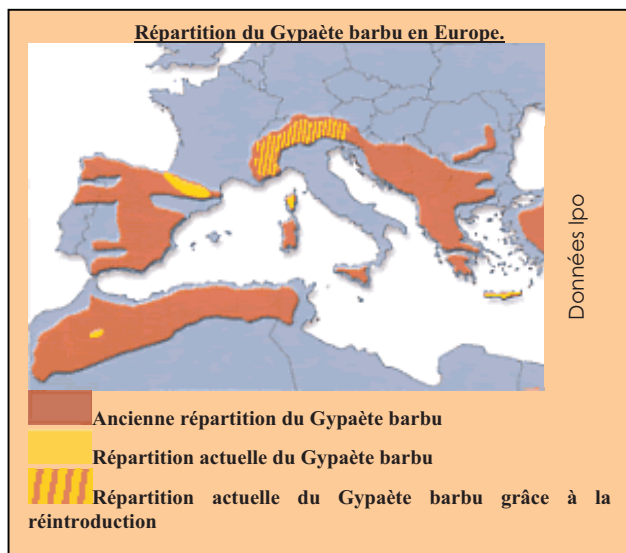


STATUT REGLEMENTAIRE ET DE CONSERVATION

Annexe(s) directive Oiseaux :	Annexe I (CEE/79/409) Inscrite à l'arrêté du 16 novembre 2001 (JORF 07/02/2002).
Annexe(s) directive Habitats :	Sans objet
Protection nationale :	Oui, arrêté du 17 avril 1981
Conventions internationales :	Convention de Berne : annexe II Convention de Bonn : annexe II Convention de Washington : annexe II Règlement CEE/CITES : annexe C1
Livres Rouges :	En Europe : En Danger, catégorie SPEC3 En France : En Danger, catégorie CMAP1
Statut taxonomique	Pas de statut taxonomique particulier
Plan national de restauration ou d'action :	Premier plan national de restauration en 1997 (applicable au massif pyrénéen), second plan national (2007-2017) en cours de rédaction
Tendances des populations :	National : en augmentation Européen : en augmentation à l'ouest ; en forte diminution à l'est.

**GENERALITES****Description de l'espèce**

Le Gypaète barbu est l'un des plus grands rapaces européens, avec une taille comprise entre 1,10 m et 1,50 m pour un poids compris entre 5 à 7 kg et une envergure allant de 2,60 m à 2,90 m. Chez l'adulte, le contraste du plumage, de couleur gris ardoisé sur les ailes et blanc à orangé pour la tête et le ventre, ne permet pas de le confondre avec les autres vautours. L'iris, de couleur paille, est entouré d'un cercle orbital rouge. Quant aux vibrisses (plumes noires qui forment la barbe), elles sont visibles même chez les immatures. Le conduit auditif est recouvert de plumes noires et certains individus portent un collier plus ou moins marqué. Les plumes des pattes recouvrent les tarses jusqu'aux doigts.

Ecologie générale de l'espèce

Alimentation : Parmi les vautours nécrophages, le Gypaète barbu se distingue en étant un ostéophage : il se nourrit d'os, ne rentrant ainsi en compétition avec aucune autre espèce animale. Le régime alimentaire de l'espèce est composé à 80% de ligaments et d'os que ses puissants sucs digestifs lui permettent de

digérer aisément pour en retirer protéines et minéraux. Ces os proviennent le plus souvent de cadavres d'ongulés sauvages comme l'isard, ou domestiques (moutons, chèvres, voire vaches). Ponctuellement l'espèce peut se nourrir de cadavres d'oiseaux. Ces dernières années, l'importance de la nourriture carnée durant les premières semaines d'élevage du jeune a été montrée (marmottes, ...).

Démographie : Le Gypaète barbu atteint l'âge adulte entre 5 et 6 ans. Il acquiert alors un domaine vital où il se sédentarise, ne défendant toutefois que les abords immédiats du site de nidification. Les couples ne réussissent généralement leur première reproduction qu'à l'âge de 9-10 ans. Sa durée de vie peut atteindre 35 ans (45 en captivité). L'espèce a un cycle reproducteur extrêmement long : environ 9 mois par an, les parades nuptiales commençant en novembre et l'envol du jeune se produisant vers le début juillet après une incubation de 55-58 jours et un élevage de 106 à 130 jours. La ponte est le plus souvent d'un œuf (parfois 2, mais le second jeune n'arrive pratiquement jamais à l'envol). Les parents s'occupent du jeune pendant 3-4 semaines après son envol. En général seul 1 jeune sur 2 atteint l'âge adulte. Le jeune, de l'envol jusqu'à l'âge de 5 ans, a un comportement erratique sur de très grandes distances.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Recharges d'aire												
Accouplements												
Parades nuptiales												
Ponte												
Couvaison												
Eclosion												
Elevage du jeune												
Envol du jeune												

Cycle de reproduction du Gypaète barbu

Etat des populations

Historique : L'espèce a subi une régression considérable, spécialement dans le bassin méditerranéen et l'Europe méridionale, disparaissant de régions entières au cours du 19^{ème} siècle : Alpes, Sicile, Carpates, Sardaigne, Balkans, Afrique du Nord dans sa plus grande partie, Moyen-Orient. Les causes principales de son déclin sont, soit directement, le tir au fusil, le dérangement des sites de nidification, soit indirectement, les campagnes d'empoisonnement menées contre les loups ou les renards. En effet, le Gypaète barbu peut découvrir les appâts avant les mammifères auxquels ils sont destinés ou bien il s'empoisonne secondairement en consommant les os des animaux empoisonnés.

Etat des populations : En France, le Gypaète barbu est présent en Corse, dans les Pyrénées et dans les Alpes d'où il avait disparu totalement entre 1910 et 1920 et où un programme de réintroduction a vu le jour en 1972. La population des Pyrénées compte plus de 110 couples qui sont recensés sur les deux versants avec plus de 80 couples en Espagne et 28 couples connus côté français dont 26 reproducteurs en 2005. **L'équilibre démographique de cette population ne paraît pas encore assuré.**

La France, en accueillant environ un tiers de la population européenne occidentale qui est évaluée à 165 couples, porte une responsabilité non négligeable dans la survie de cet oiseau.

	Europe de l'Ouest	France	Corse	Alpes	Pyrénées (versant français)	Espagne
Nombre de couples reproducteurs	136	43	10	7	26	92
Nombre de couples présents	165	54	10	16	28	?

STATUT SUR LE SITE

Valeur du site

Position du site dans l'aire de répartition de l'espèce : centrale pour le massif pyrénéen, site historique de présence de l'espèce.

Date d'observation la plus récente : 2006

Date d'observation la plus ancienne connue : 1959, des données sont récoltées chaque année sur le succès reproducteur de l'espèce sur le site depuis 1962

Origine des données : PNP majoritairement, FIR, Nature Midi-Pyrénées, LPO, ONCFS, ONF, R. Sagnes (Chasseurs barégeois).

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire.

Abondance sur le site Natura 2000 : deux couples connus, dont un a fonctionné en trio durant plusieurs années.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : très important au niveau du massif (environ 10% de la population française pyrénéenne), avec une bonne fréquentation du site par des jeunes durant l'été. Les deux couples ont une bonne productivité (près de 2 fois supérieure à la moyenne sur le massif). A priori, pas de possibilité d'intégration de nouveaux couples, mais production de jeunes qui iront s'installer sur des sites vacants du massif.

Tendance d'évolution des populations : stable, bon succès reproducteur des deux couples.

Synthèse globale sur l'état de conservation : bon (faire attention aux dérangements).

Habitats de l'espèce sur le site

Habitat général : Le Gypaète barbu vit dans des habitats montagneux entre la limite supérieure des forêts jusqu'aux crêtes, dans des zones dont le relief est abrupt, présentant des milieux ouverts avec des troupeaux d'ongulés sauvages ou domestiques. La surface de son domaine vital peut aller de 200 à 700 km² selon les conditions environnementales et la localisation du site. Chaque couple possède plusieurs aires (de 3 à 5 le plus souvent) qu'il utilise de façon plus ou moins alternée, situées dans un rayon généralement inférieur à 2000 m les unes des autres et entre 800 et 2250 m d'altitude. L'espèce utilise aussi des pierriers comme enclumes pour casser les os les plus gros et recherche ses proies dans les éboulis et surtout les pelouses ou landes claires et rases.

Habitats sur le site

Habitat de reproduction : « falaise » (62.1), en bon état de conservation sur le site.

Habitats d'alimentation : « landes ouvertes » (31.2), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; « pelouses » (36.3, 36.4), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; « éboulis » (61), en bon état de conservation sur le site.

Ressources trophiques : Bonne densité en ongulés sauvages (isards essentiellement), présence notable de troupeaux d'ovins et de bovins, forte diminution de la Marmotte ces dix dernières années.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Menaces liées au fonctionnement démographique de l'espèce : Renouvellement et accroissement de la population lent du fait des caractéristiques démographiques, forte sensibilité aux dérangements, cycle reproducteur long : 9- 10 mois.

Menaces potentielles :

- Déprise pastorale avec baisse du chargement ovins et bovins entraînant une fermeture progressive du milieu et donc une baisse des ressources trophiques pour le Gypaète barbu.
- Perturbations du cycle reproducteur suite à écobuages incontrôlés et conduits en période sensible induisant une diminution de la productivité.
- Perturbations du cycle reproducteur par les sports de nature (escalade, vol à voile, randonnée) suite au dérangement direct ou sonore conduisant à une baisse de la productivité suite à un échec reproducteur ou à des changements de site.
- Perturbations du cycle reproducteur par survols aériens (hélicoptères et avions) entraînant une baisse de la productivité suite à un échec reproducteur ou à un changement de site.
- Risques d'intoxication suite au traitement sanitaire du bétail domestique, ainsi que par l'absorption (anecdotique) de fragments de balles retrouvés dans les carcasses, avec des conséquences secondaires sur la fécondité principalement et secondairement sur la survie des oiseaux.
- Mortalités des oiseaux suite à des collisions avec des lignes ou câbles (électriques ou de station de ski) ou suite à des électrocutions (pylônes).
- Mortalité d'oiseaux par ingestion d'appâts empoisonnés (destinés aux carnivores sauvages) ou par tir illégal.

Menaces avérées sur le site (en gras la plus fréquente) :

- **Perturbations du cycle reproducteur par survols par hélicoptères.**

- Perturbations du cycle reproducteur par nuisances sonores de randonneurs sur les Arrouyettes et sur Toussaus.
- Perturbations du cycle reproducteur du Gypaète barbu par battues au sanglier sur Ayrués.
- Perturbation du cycle reproducteur suite à pratique de l'escalade sous le site (perturbation annihilée suite à arrêt de la pratique après intervention du PNP).
- Relations interspécifiques avec Aigle royal et Faucon pèlerin pouvant perturber le cycle reproducteur.
- Intoxication d'un jeune oiseau suite à ingestion d'un membre d'isard blessé lors de la chasse (phénomène anecdotique).
- Développement des populations de vautours fauves avec compétition sur le site de nid (menace en cours de survenue).

Présence d'infrastructure(s) pouvant être des menaces

Présence de lignes électriques devant un site de nidification très utilisé et présence de câbles de remontée mécanique sur une des zones de chasse des oiseaux.

Objectifs conservatoires sur le site

L'objectif sera de **conserver les deux couples** (il semble en effet difficile de prévoir l'installation d'un couple supplémentaire) **en limitant les interférences** (amélioration de la reproduction si possible, en tous les cas maintien du succès reproducteur actuel) **et les risques** (éviter les pertes d'oiseaux) **et si possible en améliorant le potentiel trophique** sur le site (gestion des carcasses d'ongulés domestiques et des produits de traitement des animaux domestiques).

- **Maintien du potentiel trophique de la zone en quantité et qualité** : maintien du pastoralisme avec innocuité des pratiques.
- **Maintien du potentiel reproducteur** : limitation des causes de dérangement.
- **Limitation des risques de mortalité** : équipement des infrastructures.
- Poursuivre le suivi et la surveillance de l'espèce (en collaboration avec le Réseau Casseur d'os).

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Mettre en place une zone de sensibilité autour des sites de nidification avec des règles d'usage pour les sports de nature, les survols, la chasse et les écobuages de façon à limiter les perturbations durant la reproduction. Ces règles d'usage seront à faire entériner par les usagers du site si possible sur la base de conventions.
- Maintenir le bon état de conservation des pelouses et éboulis comme zones de chasse de l'espèce.
- Mettre en place les structures et équipements sur lignes et câbles pour limiter les risques de collision et électrocution.
- Favoriser le maintien des densités en ongulés sauvages et domestiques, en réorientant si possible vers la présence de moutons (accroître la présence sur Ossoue).
- Limiter les risques d'intoxication par produits sanitaires par une modification des pratiques.
- Mettre en place un suivi de la reproduction de l'espèce et des perturbations anthropiques, ainsi que la collecte et l'analyse des cadavres.

Actions envisagées sur le site en relation avec l'espèce

Action :	Mise en place et respect des zones de sensibilité autour des sites de reproduction des grands rapaces
Fiche(s) Action :	LD-1, priorité 1
Activités concernées	Pastoralisme, chasse, foresterie, randonnée, secours en montagne, EDF-RTE, Hélicoptages
Action :	Aménagement des modalités de la chasse en battue au sanglier sur les sites de nidification du Gypaète barbu d'Ayrués et Ossoue
Fiche(s) Action :	LD-7, priorité 1
Activités concernées	Chasse (« Chasseurs barégeois »)
Action :	Faisabilité de l'aménagement des pratiques de prophylaxie sanitaire des troupeaux et de leur impact sur les ressources trophiques des Oiseaux
Fiche(s) Action :	HE-3, priorité 3
Activités concernées	Pastoralisme, CSVB, vétérinaires locaux

Action :	Faisabilité de la visualisation des tronçons de lignes dangereux entre Pragnères et Boucharo
Fiche(s) Action :	FM-4, priorité 1
Activités concernées	EDF-RTE

Action :	Suivi du succès de la reproduction des grands rapaces
Fiche(s) Action :	SE-1, priorité 1
Activités concernées	PNP, Nature Midi Pyrénées, ONCFS 65

Action :	Evaluation de l'efficacité des actions d'équipement des infrastructures et aménagements /gestion des milieux
Fiche(s) Action :	SE-6, priorité 1
Activités concernées	PNP, EDF-RTE

Sources documentaires

- Parc national des Pyrénées – Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées (2005) - Document de référence « ZICO – ZPS Cirque de Gavarnie », projet d'extension de la ZPS FR731008, 177 p.
- Razin (1997) - *Plan national de restauration du Gypaète barbu 1997-2007*. Ministère de l'Environnement, DNP, 14 p.
- Rocamora et Yeatmann-Berthelot (1999) – *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités*. Société d'Etudes Ornithologiques de France – Ligue pour la Protection des Oiseaux, 598 p.
- Tucker and Evans (1997) – *Habitats for birds in Europe. A conservation strategy for the wider environment*. Cambridge, BirdLife International (BirdLife Conservation series n° 6), 464 p.
- Thiollay et Bretagnolle (coords.) (2004) – *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p.
- Génsbol (2005) – *Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient*. 4^{ème} édition. Delachaux et Niestlé, Paris (Collection les guides du naturaliste), 414 p.
- Maurin et Keith (1994) – *Inventaire de la faune menacée de France*. Eds Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle et Fond Mondial pour la Nature, 176 p.
- Yeatmann-Berthelot et Jarry (1994) – *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Ed Société Ornithologique de France, 776 p.
- Joachim, Bousquet et Faure (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Ed. AROMP – Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, 262 p.
- Hagemeyer and Blair (1997) – *The EBBC Atlas of European Breeding Birds: their distribution and abundance*. Ed Poyser, London, 920 p.
- Heath, Borggreve, Peet and Hagemeyer (2000) – *European bird populations : estimates and trends*. Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Series n° 10), 160 p.
- Dubois, Le Maréchal, Olioso, Yésou (2001) – *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, 398 p.
- Arthur, Habas et Guillosson (1995) – *Bilan historique de la reproduction du Gypaète barbu sur la zone Parc national des Pyrénées de 1968 à 1993*. Rapport interne PNP – Programme Life "Grande Faune pyrénéenne", 94 p.
- Bartoli (1999) – *Etude préliminaire sur les causes d'échec de nidification du Gypaète barbu (Gypaetus barbatus) dans le Parc national des Pyrénées. Rôle particulier du dérangement*. Mémoire de DESU, université Paul Sabatier, Toulouse, 68 p.
- Razin (1997) – *Bilan historique. Programme Life / Gypaète barbu Pyrénées versant nord*. Rapport Fonds d'Intervention pour les Rapaces, non paginé.

- Clap (2003) – *L'approche patrimoniale du vivant et la gestion pérenne des rapaces dans le Parc national des Pyrénées*. Mémoire de DESS Master Européen en Droit et Gestion de l'Environnement, Université de Montpellier I, 168 p plus annexes.
- Luc (1998) – *Plan d'action pour les rapaces du Parc national des Pyrénées*. Rapport SIL Gestion et aménagement des milieux montagnards, Bagnères-de-Bigorre, 124 p.
- Fontaine (2003) - *Comment préserver les aires du Gypaète barbu dans les Hautes-Pyrénées des activités et infrastructures humaines*. Rapport SIL Gestion et aménagement des milieux montagnards, Bagnères-de-Bigorre, 44 p.
- Capber (2006) – *Grands rapaces et gestion environnementale, enjeux et solutions possibles : le cas du Parc National des Pyrénées*. Mémoire de Master 2, UPS Toulouse, 35 p + annexes.
- Terrasse (2001) – *Le Gypaète barbu : description, mœurs, observation, réintroduction, mythologie*. Ed. Delachaux et Niestlé, Paris, 208 p.

